

Le Bulletin Quotidien, 22 mai 2014

Ⓢ **Sénat / PPL crématoriums** : La commission des lois du Sénat, présidée par M. Jean-Pierre SUEUR, sénateur (PS) du Loiret, a adopté hier la proposition de loi que lui-même et ses collègues du groupe socialiste avaient déposée, qui vise à offrir un dispositif mieux adapté en matière de crémation en établissant un schéma régional des crématoriums. En effet, comme l'a relevé le rapporteur de la proposition de loi, M. Jean-René LECERF, sénateur (UMP) du Nord, il existe une mauvaise adéquation entre la demande de crémation, en forte progression, et l'offre disponible. Des départements sont toujours dépourvus de tels équipements, quand d'autres sont au contraire pourvus d'un nombre relativement élevé de crématoriums eu égard au nombre de cérémonies qui y ont lieu, ce qui peut les amener, pour garantir leur rentabilité, à augmenter sensiblement leurs tarifs. Dans ce cas, comme dans l'autre, les familles sont perdantes. L'objet de la proposition de loi est de rationaliser les implantations, afin que celles-ci correspondent au mieux aux attentes des familles endeuillées. Cette proposition de loi sera examinée en séance publique le 27 mai.

•